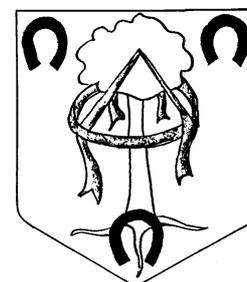


Décembre 2012

Saint-Eloy

Bulletin municipal N°95



★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Les vœux de la municipalité

L'équipe municipale et les employés communaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

A cette occasion, les habitants de Saint-Eloy sont tous invités, samedi 19 janvier à 18h30, pour le pot de l'amitié qui sera servi à la salle polyvalente.

* * * * *
* * * * *

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE ET DU 21 DECEMBRE

Rapports d'activité de la communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas et du SIVALOM

Il a été présenté par Gilles Tandéo, délégué à la communauté de communes.

Les compétences communautaires touchent les domaines suivants : aménagement de l'espace, développement économique et touristique, protection et mise en valeur de l'environnement, assainissement, action sociale liée à l'emploi, habitat, service de secours et d'incendie, piscine, transports scolaires, voirie. Les rapports peuvent être consultés en mairie. Le conseil prend acte.

Réseau d'eau de la commune

- Le Conseil autorise le maire à faire réaliser l'interconnexion entre les réseaux d'eau d'Hanvec et de Saint Eloy, conformément à l'arrêté de déclaration d'utilité publique de la source de Lann Ar Bourhis. La conduite d'eau qui existe partiellement sera remise en service et raccordée au niveau du château d'eau.

- Pour effectuer ou terminer les travaux de rénovation du réseau (secteur de Forsquilly/Kérivoal, connexion avec Hanvec), le Conseil autorise le versement par le budget de la commune d'une avance remboursable de 15000 euros au budget de l'eau.

- Dans le cadre de la rénovation du réseau d'eau dans le secteur de Forsquilly, la SNCF demande, afin de pouvoir réaliser son étude technique, un plan du passage à niveau n° 551 (avec profil en long et coupe

transversale) ainsi qu'une étude géologique du secteur. Dans cette optique le maire est autorisé à faire appel à un cabinet de géomètres et à un cabinet spécialisé dans les études de sol.

- Suite aux difficultés rencontrées sur le réseau d'eau, le Conseil autorise le Maire à consulter différents organismes qui seraient susceptibles d'apporter leur aide technique sous forme de contrat d'entretien ou de dépannage ponctuel.

Maison du cadran

Le Conseil autorise le Maire à consulter et à passer commande auprès des artisans pour les derniers travaux de restauration de la maison du cadran. Cela concerne principalement les travaux d'électricité, de plomberie et la réalisation d'un garde-corps.

Assainissement collectif

- Dans le cadre du transfert de la compétence « assainissement » au Service Public d'Assainissement Collectif, il est nécessaire de mettre à disposition de ce dernier les biens meubles et immeubles nécessaires à l'exercice de cette compétence. Il est également nécessaire de délibérer sur la conservation des restes à payer et à recouvrer dans le budget communal. Le conseil, à l'unanimité, accepte ce transfert et la conservation des restes à payer et à recouvrer dans le budget communal.

- Le Conseil donne son autorisation pour effectuer une partition de la parcelle abritant la station d'assainissement. La partie non utilisée par l'assainissement restera propriété de la commune. La division de la parcelle sera faite par un géomètre.

- Lors des travaux de réalisation du réseau et de la station d'assainissement, la commune a fait l'avance de 57 324.07 euros pour boucler le budget de cette opération. Afin de constater cette créance et de permettre son remboursement, le Conseil donne l'autorisation de modifier le budget communal en conséquence.

Création d'un nouveau poste au secrétariat de la mairie

Au vu de l'évolution des tâches administratives et techniques de la commune, le maire propose la création d'un nouveau poste au secrétariat de la mairie. Il s'agirait d'un demi-poste (17,5 heures par semaine). Ce nouvel agent prendrait, progressivement, en charge l'ensemble du travail de secrétaire de mairie. L'employé actuel se consacrerait, à terme, uniquement aux travaux techniques. Il est proposé de recruter ce nouvel agent dans le cadre des adjoints administratifs territoriaux ou des rédacteurs. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Bibliothèque : demandes de subventions pour l'achat de son équipement

Les services de la Bibliothèque Centrale de Prêt du Finistère estiment à 41 500 euros le coût total de l'équipement de la future bibliothèque (mobilier, livres, CD, DVD). Le conseil donne l'autorisation au Maire d'effectuer les demandes de subventions auprès du Conseil Général du Finistère afin de contribuer au financement de cette dépense.

Recrutement d'un agent recenseur et nomination d'un coordonnateur (recensement 2013)

Afin de pouvoir réaliser le recensement de la population prévu au début de l'année 2013, il est nécessaire de recruter un agent recenseur (rémunéré sur la base forfaitaire de 489 E bruts = dotation de l'INSEE) et de nommer un coordonnateur (le secrétaire de mairie). Le Conseil donne l'autorisation au Maire de recruter cet agent recenseur.

En bref

- le loyer de l'appartement situé au dessus de la Mairie sera réévalué dorénavant sur l'indice de référence des loyers (2,24% cette année)

- le conseil autorise le maire à signer la convention concernant la protection sociale complémentaire du personnel communal.

- le conseil autorise l'adhésion au service « santé au travail » proposé par le Centre de Gestion du Finistère

- le conseil accorde une subvention d'un montant de 40 euros à l'école Saint Vincent (Sizun) pour une classe de découverte à laquelle participe un enfant de Saint Eloy.

SERVICES MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES**Etat civil de l'année 2012 :**

Naissances : Néant

Mariages : Néant

Décès :

- Alain GOURVES le 24 janvier - Pors Alan
- Raymond MOREL le 7 avril - Létiez

Eau

Nitrates : au 17 août 2012 : 6,3 mg/l

Déclaration préalable

Commune de Saint Eloy pour la création d'une ouverture - Salle polyvalente

Inscription sur les listes électorales

Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune doivent se présenter en mairie le 31 décembre dernier délai, pour demander leur inscription sur la liste électorale. La dernière permanence à la mairie se tiendra donc exceptionnellement le lundi 31 décembre de 8 h à 12 h. Une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile récent (quittance de téléphone, facture EDF...) seront nécessaires à l'accomplissement de cette démarche.

Réorganisation de la collecte des ordures ménagères

La nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères et des recyclables s'est mise en place à la mi novembre. Les bacs collectifs encore en place sur la commune seront supprimés. Les personnes non équipées de bac conforme pour les ordures ménagères (bac vert) et de bac conforme pour les recyclables (bac jaune) peuvent en acquérir auprès du service environnement de la communauté de communes. La réservation n'est pas nécessaire. Le service se situe zone de Saint Ernel, près de la piscine Aqualorn. Les heures d'ouverture sont les suivantes : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Les tarifs des bacs pour les ordures ménagères sont les suivants :

- Bac 120 L : 10 € Bac 240 L : 15 € Bac 360 L : 0 €

Pour le bac jaune, il existe seulement un volume : 240 L vendu 15 €

Des composteurs en bois sont également disponibles aux tarifs suivants :

- 300 L : 20 € 600 L : 25 € 800 L : 30 €

Pour toute information, vous pouvez contacter le service environnement 02.98.21.34.49 ou environnement.cc@pays-landerneau.fr

Abri à carton

En raison de la mise en place de la collecte sélective, l'abri à carton sera supprimé au cours du mois de janvier. A terme, seuls les containers recevant le verre seront conservés à l'éco point.

Déclaration de ruches

Depuis 2010 la déclaration des ruchers est obligatoire ; les apiculteurs amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement en faire la déclaration chaque année, et ce dès la 1^{ère} ruche. Les professionnels, avec l'appui des groupements de défense sanitaire (GDS) Apicoles et de GDS Bretagne, veillent à obtenir tous les ans 100 % de déclarations. Les apiculteurs ayant déjà fait leur déclaration en 2010 et 2011, peuvent se rendre sur le site Internet gouvernemental :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure>. Les autres doivent faire une déclaration « papier ». Pour cela, il suffit de remplir un formulaire **CERFA n° 13995*01** (disponible sur le site Internet <http://vosdroits.service-public.fr/pme/R15642.xhtml> ou sur demande à votre GDS départemental.)

Internet haut débit

Penn ar Bed Numérique, le réseau d'Initiative Publique du Conseil général du Finistère, en partenariat avec ses Fournisseurs d'accès à Internet, permet de bénéficier d'un accès jusqu'à 10 mégabits par seconde (mbit/s). Pour plus de renseignements, contacter le : 0811.88.29.29 (**prix d'un appel local depuis un poste fixe**), un technicien testera votre ligne, permettant ainsi de déterminer la technologie adaptée pour un accès à Internet Haut Débit. La fourniture et la pose du kit de connexion (Wimax ou satellite) sont subventionnées par Penn ar Bed Numérique. Pour connaître toutes les modalités d'accès aux offres Wimax : www.pennarbed-numerique.fr ou le N° Azur : 0811.88.29.29 (**prix d'un appel local depuis un poste fixe**)

Une semaine sur le respect

Coordonnée par Gwen Le Gars (coordinateur enfance jeunesse), Yolande Bonizec (principale du collège) et par Philippe Leguet (principal adjoint), les élèves de Coat-Mez ont été sensibilisés à la notion de respect sous divers aspects. En effet, plusieurs intervenants extérieurs tels la BPDJ, Log'Ado, le CPIE, une animatrice théâtre (scènes flash), Radio Evasion ainsi que les professeurs et l'infirmière du collège ont proposé des ateliers thématiques pour donner la parole aux jeunes, les amener à réfléchir sur des sujets tels le droit à la différence, le racisme, le gâchis alimentaire ... Un bilan est prévu mais d'ores et déjà les premiers retours sont positifs et motivent pour proposer une deuxième semaine et ainsi ouvrir davantage le collège sur l'extérieur et amener les collégiens à réfléchir sur les mots et les maux autour du respect de la tolérance... expliquent les organisateurs.

Junior associations

Depuis septembre 2012, Gwen Le Gars, coordinateur enfance jeunesse, accompagne deux groupes de jeunes désireux de participer à la vie du territoire de manière reconnue. Aussi après plusieurs temps d'échange, deux Junior Associations voient le jour. Les Junior Associations permettent aux jeunes de 13 à 17 ans de se constituer en association avec un soutien local et départemental." C'est un dispositif valorisant l'engagement des jeunes et démontrant ainsi qu'ils veulent participer. Les jeunes veulent être acteurs et non seulement consommateurs ! Il faut rompre avec ce cliché explique Gwen." Pour ce, ils ont besoin d'écoute et d'accompagnement pour ensuite voler de leurs propres ailes renchérit le coordinateur enfance jeunesse. Les élus locaux l'ont très bien compris et appuient cette démarche. Les deux Junior Associations : B.A.M (Bouge Anime Motive) est formée par des jeunes de Daoulas souhaitant proposer des animations aux jeunes de 14 à 20 ans et également être partenaires sur des organisations plus importantes telles fête de la musique, de la jeunesse W.A.S.A.B.I.C est constituée de jeunes de Logonna, Loperhet et de la presqu'île de Crozon. Férés d'informatique, ils veulent mettre leurs connaissances au service des futurs membres de la Junior Association et également participer à la vie locale. Les deux Junior Associations seront suivies localement par Gwen. Elles intègrent le réseau départemental piloté par Hubert Congar de la Fédération des Oeuvres Laiques.

Service Public d'Assainissement Collectif communautaire

La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas informe qu'à compter du 1^{er} janvier 2013 elle assurera désormais la gestion de l'assainissement collectif sur la commune.

Pour tout renseignement ou demande d'intervention le service se tient à disposition au 02.98.85.49.66, un message peut également être adressé par courriel à assainissement@pays-landerneau-daoulas.fr

Pour toutes demandes d'intervention de débouchage sur l'assainissement collectif, en dehors des heures ouvrables le service d'astreinte peut être contacté, il est joignable 7 jours sur 7 et 24H/24 au 06.11.74.64.98. Chaque usager recevra en début d'année une plaquette présentant le service ainsi qu'un règlement précisant les modalités de fonctionnement.

Déviation de la départementale RD 35

Du lundi 14 janvier 2013 au vendredi 1^{er} février 2013, pendant la durée des travaux estimée à 3 semaines, la circulation sera interdite (jour et nuit) sur la portion de la RD 35 sur la route des Monts d'Arrée (direction ST ELOY) entre le bourg de LE TREHOU et le bourg de ST ELOY.

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

Amicale des retraités

La galette des rois aura lieu le jeudi 3 janvier à la salle polyvalente. L'assemblée générale se tiendra le 2 février à 11 heures à la salle polyvalente : cotisations 2013, rapport d'activité, rapport financier et renouvellement du bureau sont à l'ordre du jour. Un repas suivra au restaurant l'Auberge du Menez à Saint Rivoal. Tous les adhérents et futurs adhérents sont cordialement invités. Inscriptions auprès de Annick Nédélec (02 98 21 93 94) ou Jean Inizan (02 98 21 95 45).

Anciens combattants

L'assemblée générale aura lieu le samedi 19 janvier 2013 au Tréhou à 10 heures, salle du centre bourg. Les adhérents recevront une invitation.

Comité d'animations
Noël des Enfants

Il aura lieu le samedi 19 janvier à l'occasion des vœux du Maire.

Tous les enfants de la commune de moins de 16 ans recevront début janvier une invitation dans leur boîte à lettres. Le coupon réponse sera à rapporter à la Mairie avant le samedi 12 janvier 2013.

Enfants de 0 à 4 ans : ils recevront leurs cadeaux déposés par le Père Noël.

Enfants de 4 à 16 ans : Ils sont invités à aller voir un film au cinéma « Le Celtic » en début d'après-midi, puis direction « le bar du Rail » pour un goûter. Retour à Saint-Eloy vers 18 H.

Concours de Dominos

1^{er} concours : Le samedi 24 novembre

1^{er} : François RANNOU – Louis SALIOU (La Roche Maurice)

2^{ème} : François COAT (Sizun) – Jean Pierre CASTEL (La Martyre)

Jacqueline RANNOU – Marie Thérèse PROUFF (Commana)

Louise LE DENN (Sizun) – François MANACH (Commana)

Germaine CAROFF (Sizun) – François LE GALL (Sizun)

Stéphanie ELLEOUEZ (Sizun) – Nicole CASTEL (La Martyre)

2^{ème} concours : Le samedi 15 décembre

1^{er} : Yvonne MIORCEC (Le Tréhou) - Jean INIZAN

2^{ème} : Marie TANGUY (Le Tréhou) – Yvonne TANGUY (Sizun)

3^{ème} : Jean MIORCEC (Le Tréhou) – Alain DEBEAUMONT (Kerlouan)

4^{ème} : Jacqueline RANNOU – Jeanine PERON (Sizun)

Prochains concours : Le samedi 12 janvier, le samedi 9 février et le samedi 2 mars à 14 H.

Bibliothèque

La bibliothèque est accessible aux heures d'ouverture de la mairie. Je vous conseille la lecture du roman « les sirènes de Bagdad » de Yasmina Khadra.

ANNONCES DIVERSES

Judo club du canton de Daoulas

Il est toujours possible de s'inscrire, il reste 5/6 places dans chaque cours :

Baby-do pour les enfants nés en 2007

Judo à partir de 6 ans

Ju-Jitsu & Taïso à partir de 14 ans

Handi Judo à partir de 8 ans

Pour tous renseignements : M. Queau Christian (président) : 06.22.74.57.50 le soir, M. Brelivet François : 06.73.52.09.35 ou M. Cailliau Jérôme : 06.32.29.57.38

Amicale pour le don du sang bénévole des pays de Daoulas – Le Faou

L'amicale recherche un ou des bénévoles (donneur ou non) pour promouvoir et diffuser les informations telles que les jours et les lieux de collecte du sang et pour représenter la commune de Saint Eloy au conseil d'administration de l'amicale. Informations auprès de Bernard LE LOUS au 02.98.07.09.02.

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE offre à tous l'opportunité d'obtenir un diplôme de l'éducation nationale (CAP, Bac Pro, BTS) en valorisant son expérience. Ce projet s'inscrit dans une logique de sécurisation des parcours professionnels. Coordonnées du Dispositif académique de validation des acquis : vae@ac-rennes.fr ; tél : 02.99.25.11.77

Groupe scolaire des deux rives (lycée Saint Sébastien et Saint Joseph) à Landerneau

Les portes ouvertes se dérouleront vendredi 15 février de 17h à 20h et samedi 16 février de 9h à 13h.

Lycée de l'Elorn (Landerneau)

Les portes ouvertes de l'établissement auront lieu le samedi 16 février de 9h à 16h. Les possibilités d'études offertes au lycée seront présentées à cette occasion : Enseignement général (L, ES, S) et technologique (Tertiaire et industriel), enseignement professionnel (tertiaire, filière bois, Accompagnement, Soins et Services à la Personne).

Université de Bretagne Occidentale (UBO)

L'UBO propose des portes ouvertes le 16 mars à Brest et le 16 février à Quimper et Morlaix pour faire connaître les filières proposées.

Relais travail – Pays de Landerneau-Daoulas

L'association Relais – travail est à votre disposition pour de nouveaux services.

Pour les entreprises, les collectivités et les particuliers :

- entretien des espaces verts,
- ménage, repassage
- peinture, tapisserie
- bricolage, manutention
- entretien de volets, portails, barrières, avec décapage et peinture,
- l'entretien annuel ou ponctuel des pierres tombales.
- déménagement, débarras de caves et d'encombrants...

Pour tous renseignements complémentaires ou demandes : 02.98.21.70.44

Enregistrement CD

Les 26 et 27 janvier 2013, l'église de Saint Eloy sera mise à disposition de l'Ensemble Vocal Cantoria sous la direction de Jean-Claude Quéro dans le but de réaliser un CD.

Pharmacies de garde

Composez le 3237 pour obtenir les coordonnées de la pharmacie la plus proche.

Médecins de garde

La nuit, les week-ends et les jours fériés vous devez composer le 15.